

1945

La société civile s'empare du sujet avec la création de la sécurité sociale

1975

La loi de 1975 définit les 3 droits fondamentaux des personnes handicapées

- le droit au travail
 - le droit à une garantie minimum de ressource par le biais de prestations
 - le droit à l'intégration scolaire et sociale.
- Création des établissements et services

2005

La loi de 2005 permet de garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées. Ce projet de loi vise à assurer aux personnes handicapées la compensation des conséquences de leur handicap.

2011

Charte des Nations Unies

: stratégie pour l'inclusion du handicap qui offre une base devant favoriser l'accomplissement de progrès durables et de transformations dans la prise en compte de la question du handicap dans toutes les composantes de l'action de l'ONU.

2020

Création de la 5^{ème} branche de la Sécurité sociale, l'Autonomie. Sa gestion en est confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Son financement est garanti par une recette autonome et pérenne : 1,93 % de CSG.

Le handicap

1 FRANÇAIS SUR **6** est en situation de handicap en France

Soit **12 MILLIONS** de personnes



54%
sont des
FEMMES



46%
sont des
HOMMES

6,9 MILLIONS DE PERSONNES ont au moins une limitation fonctionnelle sévère



Limitation physique :
4 MILLIONS



Limitation sensorielle :
2,8 MILLIONS



Limitation cognitive :
2 MILLIONS



902,70€

Le montant de l'Allocation Adulte Handicapé perçue par **1,2 MILLION** de personnes.

347 000 personnes bénéficient de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

17%

DES PERSONNES en situation de handicap sont au chômage

6% : c'est le quota d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés que les entreprises de plus de 20 salariés doivent respecter

2002

Création des « Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes » (EHPAD), afin de permettre à ces personnes de bénéficier d'un cadre adapté et

d'un accompagnement personnalisé.

Création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) destinée aux personnes âgées de 60 ans ou plus en perte d'autonomie.

2016

Entrée en vigueur de la Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, qualifiée d'« impératif national ».

2019

Rapport Libault : 175 propositions « pour une politique nouvelle et forte du grand âge en France », dont la création d'un guichet unique pour les personnes âgées et les aidants dans chaque département et un plan national pour les métiers du grand âge.

2020

Une loi ordinaire et une loi organique, relatives à la dette sociale et à l'autonomie, vise la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie, mais n'en définit pas précisément les contours, la gouvernance, le financement et les prestations.

2022

Le gouvernement annonce le déblocage de financements supplémentaires en 2022 pour la cinquième branche et plusieurs initiatives pour combler le manque de personnel soignant auprès des personnes âgées dépendantes.

La dépendance

21

MILLIONS

de seniors vivront en France en 2030

soit **1/3** de la population française



2,5

MILLIONS

de seniors dépendants en **2015**



4

MILLIONS

de seniors dépendants en **2050**



7 353

EPHAD

en France en 2021

Ils disposaient, au total, de près de **595 000** lits



21%

DES PERSONNES

de plus de 85 ans vivent en établissement

Montant moyen mensuel à charge des résidents en EPHAD : **2 200 €**

30

MILLIARDS D'€

Le montant annuel des dépenses consacrées à la dépendance, dont **20 %** à la charge des Français



+ d'1 AIDANT SUR 5

consacre plus de 40h par semaine à son proche